



**OFFRE DE  
SERVICES  
RÉSILIENCE**

## Accroître la résilience des territoires inondables : actions et priorités

La situation inédite Post Covid que traverse la France montre l'intérêt, à toute échelle, d'être résilient face à des risques brutaux aux impacts économiques et sociaux majeurs. Près de 17 millions de français vivent en zone inondable. Les zones historiques les plus denses en enjeux ont été protégées : près de 2 millions de personnes vivent ainsi sur 20 000 km<sup>2</sup>, sous la protection de 10 000 km d'ouvrages hydrauliques. La connaissance des zones inondables et protégées, et leur bonne évaluation (identification des populations et des enjeux sensibles, tenue des ouvrages et conséquence en cas de rupture, organisation de la crise) constituent des facteurs clef de la sécurité des populations, de l'économie locale, de la capacité à gérer une crise puis redémarrer rapidement une vie locale.

La prise de compétence GEMAPI par les collectivités (EPCI-FP) reste inaboutie lorsqu'elle ne s'est pas accompagnée de la montée en compétence technique nécessaire pour réduire la fragilité des territoires et accroître leur capacité de réponse face aux crises à venir.

### THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- \* Cartographie des zones inondables et identification des enjeux critiques
- \* Gestion des Eaux et Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- \* Conception des ouvrages d'endiguement et aménagement des zones d'expansion des crues

## VOTRE BESOIN

- Vous voulez identifier les services vitaux et les personnes sensibles exposés aux inondations et protégés par des ouvrages pour améliorer leur résilience individuelle ou systémique.
- Vous êtes responsable au titre de la compétence GEMAPI mais vos systèmes d'endiguement sont peu ou pas identifiés, leur gestion peu ou pas organisée.
- Vous souhaitez protéger ou reconquérir les zones d'expansion naturelle des crues.
- Vous devez définir et mettre en oeuvre un programme priorisé de travaux sur les ouvrages ou sur les enjeux pour sécuriser les populations et les activités économiques de votre territoire.
- Vous voulez vous adapter ou adapter votre organisation aux changements de responsabilités (transfert des digues patrimoniales de l'État avant fin 2022, infrastructures notamment routières contribuant à la protection de vos territoires).

# LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema propose une offre intégrée d'accompagnement de vos territoires s'appuyant sur la cartographie des zones inondables et l'identification des enjeux critiques, sur l'évaluation de la performance des systèmes de protection contre les inondations, sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

## Assistance à la maîtrise d'ouvrage

Le Cerema accompagne les collectivités territoriales et les acteurs économiques exposés aux inondations :

- en identifiant les populations et les enjeux critiques exposés aux inondations (et protégés) et en évaluant l'organisation de la gestion crise prévue dans ces zones ;
- en vous aidant dans la structuration et le cadrage des projets et études amont, particulièrement pour les projets les plus complexes ou sensibles, et en vous conseillant dans la conduite des bureaux d'études,
- en vous proposant : retours d'expériences, formation, diffusion de bonnes pratiques, notamment via le développement d'un réseau de techniciens des collectivités ou de référents « inondation » de filières économiques locales,
- en vous aidant à bien intégrer la gestion des cycles de l'eau à la réflexion sur la résilience,
- en évaluant la vulnérabilité de vos ouvrages ou systèmes d'endiguement par des mesures et inspection par drone ou géophysique, et des analyses de performance ou de sensibilité à la défaillance (logiciel métier CARDIGUES).

## NOS RÉFÉRENCES



Le Cerema est fortement impliqué dans l'appui technique au bénéfice de l'Etat (prévention des inondations, sécurité des ouvrages hydrauliques).

Il met son expertise technique, sa connaissance réglementaire et juridique au service des différents acteurs dans la définition, la priorisation et le suivi de la mise en oeuvre des programmes de réduction et de gestion du risque d'inondation des territoires, et d'étude ou de travaux de sécurisation des ouvrages.

## POUR NOUS CONTACTER



En pointe en matière de recherche, le Cerema est labellisé institut Carnot depuis février 2020, avec le projet Clim'adapt. L'institut Carnot Clim'adapt aide les entreprises et les collectivités territoriales à opérer leur transition vers une économie sobre en ressources, décarbonée et respectueuse de l'environnement. À travers des prestations de recherche contractuelle bilatérale, le Cerema met au service de ces acteurs de la vie économique l'excellence scientifique de ses chercheurs et experts, dans les six domaines d'activité de l'établissement.

[www.cerema.fr/fr/innovation-recherche/institut-carnot-clim-adapt](http://www.cerema.fr/fr/innovation-recherche/institut-carnot-clim-adapt)

